Trente-huitième année, N° 86. Le numéro 10 centimes Dimanche 13 avril 1941.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	15.—	8.—	4.50
Avec Bulletin officiel	19.—	10.—	5.50

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames : Canton	20 » »
» Suisse	25 » »
Mortuaires	16 » »

Le centenaire du Grand Conseil

C'est en 1840, à la suite des événements politiques dont on sait quelles passions et quelle poussière ils ont soulevées, que notre Grand Conseil valaisan, succédant à la défunte Diète cantonale, a vu le jour.

MM. les Députés — on disait, naguère Nos Gracieux Seigneurs — qui se réuniront le 12 mai, après la traditionnelle messe du St-Esprit, pourront se recueillir et trouveront sujet à méditation en commémorant cet anniversaire. Le mort n'a en effet pas saisi le vif sans de laborieuses et dramatiques convulsions.

Alors aussi, l'ordre nouveau s'est enfanté dans la douleur.

M. Jules-B. Bertrand, l'infatigable historien bas-valaisan, s'est penché sur cette poussière qui était, depuis, retombée sur les rayons des archives. Il a pensé à célébrer ce centième anniversaire en même temps que le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société d'histoire du Valais romand en offrant à celle-ci, lors de son assemblée de décembre 1940 à Monthey, une étude des événements de 1839-1840 qui ont abouti à « la Régénération valaisanne » dans l'apaisement.

Cette étude vient d'être publiée dans les « Annales valaisannes » de mars.

Elle est assez actuelle pour qu'on en parle. Et les faits dont elle traite sont assez lointains pour qu'on puisse en parler aujourd'hui toutes passions apaisées aussi, et avec sérénité. Ils sont tombés dans le domaine public, et semblent, par là-même, se désincarner, perdre tout caractère personnel, prendre la couleur du temps. Ils ont désormais leur visage de parchemin, leur visage d'histoire (visage non seulement de muse réfléchie, mais de divinité orientale au sourire d'intelligence profonde et d'indulgence supérieure).

Les passions de jeunesse d'un centenaire n'agitent et ne séparent plus ses descendants. Elles s'effacent en même temps que les battements de son cœur. Il n'y a plus de partisans ; il n'y a plus que des membres d'une même famille également attentifs à ne rechercher et cultiver, avec une égale piété, qu'un souvenir.

C'est manifestement dans cet esprit que l'auteur a abordé un sujet délicat. C'est dans cet esprit aussi que nous devons le lire. Car il n'est pas de justice sans réciprocité.

D'un respect, d'un désir de compréhension mutuels sont nées l'estime et la concorde, et c'est le même respect qui les maintiendra . Bien que ne mettant pas son drapeau dans sa poche — c'est d'ailleurs un trait d'honnêteté intellectuelle devant lequel il n'y a qu'à s'incliner — et bien que sacrifiant évidemment, dans le fond de son cœur, aux « immortels principes » aujourd'hui pour beaucoup moribonds sinon morts, M. Bertrand a cependant le souci évident et constant de l'objectivité. Il ne veut que la vérité.

Pour l'historien c'est là non seulement un droit, mais un devoir, le premier des devoirs. S'il n'est pas décidé à dire la vérité, quand bien même toute vérité n'est pas bonne à dire, qu'il se taise plutôt. Il est préférable de laisser dormir l'histoire dans sa robe, candide ou sombre, que de l'éveiller pour la déguiser.

Or, M. Bertrand fait sienne la règle d'or de l'« **amicus Plato sed magis amica veritas** », et ce souci doit lui mériter la sympathie et l'audience. Nous ne croyons pas déplacé de le dire ici.

Ce sont, dans son exposé, les faits qui parlent, plus que lui-même. Ses références sont aussi ses garants. Il appelle à la barre les deux camps. Nous entendons les éloquents tribuns du Bas-Valais, mais les de Rivaz, Kaempfen, de Courten, Seiler ne seront pas récusés.

Il faut avoir le courage de reconnaître que l'état politique d'il y a un siècle consacrait une situation qui n'était plus viable. La Constitution de 1815, « pis aller» même pour les sept dixains, faisait figure de cadre vermoulu. Certaines différences, qui n'étaient plus qu'un reliquat historique, l'héritage démarqué du système des « gouverneurs » et des « pays sujets », n'étaient plus défendables. Des réformes s'imposaient.

Les « beati possidentes » s'endormaient un peu dans la sécurité stérile de leur digestion et les tâches de l'Etat moderne n'étaient pas sans en souffrir. Des abus étaient d'autre part certains, qui non seulement devaient provoquer la réaction, mais lui donner l'auréole des justes causes.

Le Valais, divisé, coupé en deux, s'étiolait. Une même âme, s'emparant des deux tronçons, devait en faire un seul corps vigoureux et renouvelé.

Mais la lutte pour la rénovation de 1839, par le caractère idéologique qui l'inspirait, par les espoirs, les élans et l'espèce de foi civique qu'elle suscitait, devait prendre une allure de croisade et ne pouvait se régler sans exaltation.

Les plus généreux, ou les plus convaincus, devenaient les plus violents, ou les plus intransigeants. C'est de cette crise intérieure, de cette lutte pour la Charte nouvelle — qui alla jusqu'au bord de la scission, — de ses raisons, de ses circonstances et de son dénouement qu'on nous offre le tableau.

Tableau parfois amer, même si sa leçon est finalement saine, comme est amer le laurier.

Il n'y manque pas la relation des erreurs et des excès, l'échange des pamphlets, des accusations et des coups de feu. Il n'y manque même pas le sang versé, non seulement dans les escarmouches heureusement brèves, mais, comme à Sierre, dans l'aberration de la colère. On ne doit toutefois pas adresser à l'annaliste les reproches que peuvent mériter les hommes ou les faits dont il se constitue le probe témoin. Et l'on doit lui savoir gré d'avoir au contraire voulu souligner, par toute la tendance de son exposé, non les tristes mouvements de la discorde en eux-mêmes, mais le bienfait national de la réconciliation.

La rencontre, sur la route du Simplon, entre le conseiller d'Etat Maurice Barman visitant le Haut-Valais pour examiner les dégâts de récentes inondations et aviser aux moyens de les réparer, et l'ancien Grand-Baillif de Courten rentrant de Sierre après un exil forcé, la poignée de mains et l'accolade que se donnèrent fraternellement les deux chefs, sont un symbole émouvant que nous voulons retenir. Les deux parties et le cœur même du pays se ressoudaient là. C'est sur ce cartouche que se clôt le récit, et sur le regret que la pacification ne fût pas alors définitive.

Il n'était pas inopportun, pensons-nous, de le remémorer à un moment où la collaboration dans la loyauté, dans l'estime et dans le même amour de la terre, des traditions et des valeurs valaisannes est plus nécessaire que jamais, au moment où il importe à nouveau qu'il n'y ait plus qu'un cœur et qu'une volonté pour construire un difficile avenir. Les ombres du tableau ne doivent servir que de rappel et d'avertissement. Des événements du passé, c'est ce qui unit, et non pas ce qui divise, dont il faut savoir reconnaître et retenir la leçon.

Jn. Gn.

A nouveau, ils n'étaient pas prêts

—o—

Ce qui se passe dans les Balkans n'a rien d'étonnant. Pas plus que les Français ou les Anglais, les Yougoslaves et les Grecs n'étaient prêts à faire la guerre.

Ces deux petits Etats du sud-est européen n'ont pas de fabriques d'armes et de matériel. Ils avaient l'habitude d'importer ces « marchandises ». Depuis le début des hostilités Londres et Paris ne sont plus en mesure de les vendre. Quant à Krupp, étant donné les sympathies politiques, il en avait suspendu l'exportation pour les nations précitées.

D'autre part, si l'on se donne la peine de jeter un coup d'œil sur la carte, l'on saisit l'indéfendable position dans laquelle se trouvaient placés les Grecs et les Yougoslaves. Depuis des mois les Allemands sont installés en Hongrie et en Roumanie, depuis des semaines en Bulgarie. Ils ont eu tout le temps non seulement de disposer comme ils l'entendaient leurs unités, mais encore de combiner, à tête reposée, un plan d'ensemble qui permît une offensive foudroyante.

Le Royaume du petit Pierre II était cerné sur les deux tiers de ses frontières. Quant à Salonique, elle était à une journée de marche forcée de la frontière bulgare. L'aide britannique en hommes et en matériel était très délicate à assurer. Il fallait la concrétiser dans le plus grand secret pour que le Reich n'en prît pas ombrage trop rapidement et ne fonçât pas, à l'improviste et avant qu'elle fût tangible, sur l'Hellade.

Car Athènes longtemps hésita. Son gouvernement se rendait parfaitement compte que si, ouvertement, il faisait appel à la puissance britannique, la Wilhelmstrasse ne manquerait pas d'en tirer le prétexte souhaité.

La situation du nouveau gouvernement de Belgrade était encore bien plus difficile. Qu'avaient fait pendant des années ses prédécesseurs et le Prince-régent Paul ? Décidés à suivre une ligne diplomatique qui excluait la guerre, ils avaient négligé toutes préparations et dispositions, indispensables pour la mener avec quelque succès. Malgré ce qui se passait dans le reste de l'Europe ils n'avaient décrété aucune des mesures élémentaires de précaution que l'on prit partout ailleurs.

A cet égard le cas de Belgrade est typique. Lorsque cette cité, bien que déclarée officiellement «ville ouverte», fut bombardée — telle une Rotterdam ou une Coventry — quelques heures avant qu'éclatassent les hostilités, elle fut littéralement rasée, parce qu'elle ne comportait ni défense anti-aérienne, ni protection, ni abris, parce que ses habitants affolés n'avaient ni caves étayées ou consolidées, ni gardes d'immeubles, ni corps de pompiers capables de lutter efficacement contre l'incendie ou de déblayer les maisons écroulées.

Or, lorsque le général Simovitch prit le pouvoir, il était beaucoup trop tard pour tenter quoi que ce soit. Il avait six jours devant lui pour porter remède aux manquements des Cabinets Stoyadinovitch et Tsvedkovitch. On n'organise pas une nation sur pied de guerre en quarante-huit heures. Il est d'autre part avéré, contrairement à un communiqué qui d'ailleurs fut lancé par l'autre belligérant, que la mobilisation générale n'avait pas été décrétée à l'avance. L'attaque brusquée des troupes du Reich qui avaient tout avantage à saisir le pays à la gorge avant qu'il puisse réunir ses armées, surprit les soldats qui se rendaient sous les drapeaux, empêcha leur concentration.

En pénétrant à l'improviste sur plus de dix endroits à la fois en territoire yougoslave, et en lançant en avant sur les points stratégiques cruciaux des formations blindées escortées de « stukas » piqueurs contre des soldats qui n'avaient qu'un fusil à la main, les Allemands étaient certains d'avoir une supériorité telle que le « jeu » ne comportait pour eux pas le moindre danger.

Volontairement le prince-régent avait omis de préparer ou de faire préparer un plan de défense du pays. C'était normal, puisque, selon lui, **on ne se battrait en aucun cas.** Le général Simovitch ne put donc pas coordonner les efforts des corps d'armée qui, envers et contre tout, s'étaient constitués. Ces derniers furent dans l'obligation d'agir séparément, **d'imaginer** un système défensif. Isolés, ils furent menés à la guise de stratèges ennemis qui avaient prévu le cas. Bientôt encerclés, ils furent les uns après les autres, comme le disent les communiqués de Berlin, « détruits et totalement anéantis ». Que les Serbes se soient battus avec une bravoure et un héroïsme qui rappellent ceux des Grecs et des Finlandais, la chose est incontestable ; mais, comme lors de la campagne de Pologne, la disproportion non seulement des forces mais des moyens en présence était si évidente, que la vague de fer et de feu devait déferler presque sans rencontrer d'obstacles.

Le fait qu'aucun soldat britannique ne prit part à ces engagements dit assez la prudence avec laquelle le gouvernement hellénique **les fit débarquer.** Le général Papagos qui reste définitivement généralissime des forces défendant le sol grec et qui a désormais sous ses ordres le Corps expéditionnaire britannique commandé par le général Wilson, — tandis que le général Wawell retourne en Egypte et reprend en mains la guerre de Cyrénaïque — s'inspirant du système suisse, a considéré ses propres troupes comme « élément de couverture ». Elles avaient l'ordre de retarder le plus longtemps possible la marche de l'envahisseur et de se sacrifier sur place. Cette conception, cette abnégation totale, expliquent pourquoi les troupes allemandes, tout aussi nombreuses et tout aussi bien outillées, ont avancé beaucoup plus lentement à travers le territoire grec qu'à travers la Yougoslavie.

Les contingents anglais ont eu, grâce à ce sacrifice, le temps de s'organiser. Ils seront mis à contribution par un général qui connaît admirablement la configuration du sol de sa patrie et qui saura en profiter. Le gros des troupes va donc défendre pied à pied la Thessalie, une partie de l'Epire et le Péloponèse. Du coup, sur deux points inattendus, dans ces régions escarpées comme en Afrique, divisions motorisées germaniques et anglo-saxonnes vont se trouver aux prises. C'est la première fois depuis Dunkerque.

Ces brèves remarques ne seraient pas complètes si nous ne mettions pas en pleine lumière, pour terminer, la sublime attitude des deux petits peuples dont l'un est sur le point de succomber. C'est pour **l'honneur** — et pour aucune autre raison — que les Yougoslaves et les Grecs ont répondu « non » à toutes les invites, ont rejeté toutes les compromissions, se sont défendus et sont en train de mourir. Cette calme détermination, ce « choix » doit trouver, chez nous, dans tous les cœurs de Suisse, un vibrant écho et y soulever une vague de sympathie et d'admiration.

M.-W. Suès.

La tragédie balkanique

La Yougoslavie déchirée - Les opérations militaires - Avant le choc principal

La proclamation de l'indépendance de la Croatie et l'entrée en guerre de la Hongrie sont les événements principaux qui ont modifié, hier, la situation dans les Balkans, du point de vue politique...

ETAT LIBRE

Quant à la création d'un « Etat libre et indépendant de Croatie », la radio de Budapest a diffusé une information selon laquelle le dirigeant croate M. Matchek aurait demandé au peuple croate de se joindre au nouveau gouvernement indépendant et d'obéir aux ordres de ce gouvernement auquel il a remis la direction de la Croatie.

Il est prudent, avant confirmation, d'accueillir cette nouvelle avec réserves...

On sait que l'âme du mouvement séparatiste, dont le général Kvaternik s'est fait l'exécutant à la faveur de l'entrée des troupes allemandes à Zagreb, est le fameux Dr Ante Pavelitch, qui résidait jusqu'ici en Italie. Il est le chef des « oustachis », ce groupe de nationalistes extrémistes qui combattait l'idée de l'unité yougoslave mais qui ne représentait jusqu'ici qu'une infime minorité, la grande masse des paysans croates demeurés fidèles au souvenir de feu Raditch s'étant ralliée à la politique fédéraliste de leur leader actuel, M. Matchek. A la suite du coup d'Etat, ce dernier était entré, on le sait, dans le gouvernement du général Simovitch dans l'espoir, comme il l'a dit lui-même, de contribuer au maintien de la paix, et avait renouvelé son serment de fidélité au roi Pierre II.

Le but des nouveaux dirigeants est la constitution d'une Croatie autonome sur le patron du nouvel Etat slovaque dont l'existence se trouve légalisée par suite de son adhésion au Pacte tripartite...

C'est le démembrement de la Yougoslavie, avec le bienveillant appui des Puissances totalitaires...

LA CUREE

Mais, comme on le disait hier, ces opérations, concomitantes aux événements militaires, ne sont pas sans émouvoir certains ... estomacs. L'appétit leur vient... et l'on saute sur un motif plausible de le satisfaire.

C'est ainsi que l'intervention de la Hongrie qui, imitant l'exemple devenu fameux de l'U. R. S. S., a voulu sans courir de trop grands risques, occuper directement les territoires yougoslaves que Budapest revendiquait depuis longtemps, s'est tout soudain déclenchée.

A Berlin, cette intervention est considérée comme une évolution logique d'une situation dont le gouvernement Simovitch doit porter la seule responsabilité...

Les régions que la Hongrie avait perdues en 1918 et qu'elle vient de récupérer ont une superficie de 20,580 km. carrés et une population

(La suite en 2e page 1re colonne).

de 1,420,000 habitants. Elles portaient le nom de Voivodine sous l'administration yougoslave qui les avait divisées en trois parties.

Elles appartiennent aux plus riches provinces agricoles de l'Europe ; le bétail, le froment et le maïs sont leurs principales richesses. La population est très mêlée et ne comprend pas moins de douze nationalités différentes dont des Hongrois, Allemands, Serbes, Croates, Slovaques, Tchèques, Roumains, Ruthènes et Juifs. On y rencontre même des émigrants français et espagnols venus durant le 17ème siècle.

Selon le recensement de 1931, la population comprend 26 % de Hongrois, 22 % d'Allemands et 48 % de Serbes et de Croates. Les autres nationalités se partagent le reste...

* * *

Et l'exemple hongrois semble devoir être suivi. Il n'est pas impossible que la Bulgarie se serve aussi de son côté.

On sait que l'Allemagne lui a déjà garanti une partie du littoral grec sur la mer Egée, mais elle convoite aussi ces régions historiques de la Serbie du Sud pour la possession desquelles elle était déjà partie en guerre contre ses alliés balkaniques après leur victoire commune sur les Turcs et que Guillaume II avait également promises au tsar Ferdinand en 1915. Ses aspirations cadrent avec les projets esquissés par certains journaux fascistes visant l'établissement d'une frontière commune albano-bulgare, à travers la Macédoine.

Naturellement, il ne s'agit pas de combattre contre les Serbes... mais... on laisse entendre que si les troupes bulgares se contentaient de relayer les Allemands dans l'occupation de la Macédoine, le Reich serait ainsi plus ou moins soulagé.

Et l'on ne repousse pas la perspective d'une annexion de la Macédoine à la Bulgarie...

Pendant qu'on y est...

ET LA TURQUIE ?

L'annonce de ces remaniements territoriaux n'est pas, évidemment, sans préoccuper la Turquie qui, tout récemment encore, considérait les Balkans comme sa « zone de sécurité ». Mais depuis le déclenchement de l'offensive allemande, le gouvernement d'Ankara semble se désintéresser du sort de la péninsule et bien que, selon le témoignage d'un journal français, son attitude dépende en partie de celle de Sofia, il se replie déjà sur l'Asie, où il continue, il est vrai, à s'appuyer sur la puissance anglaise.

Mais... mais cette non-belligérance pourra-t-elle être maintenue ?

Des bruits, incontrôlables il est vrai, mais dignes d'intérêt, circulent, paraît-il, à Berlin, sur l'attitude que le Reich va prendre à l'égard de la Turquie. On croit que l'Allemagne va demander à Ankara, désormais isolé, le droit de passage à travers son territoire ; il s'agirait pour l'armée allemande de gagner Mossoul et ses sources de pétrole, et de descendre vers la Syrie et Suez, d'autre part. (M. Roosevelt vient précisément d'autoriser les navires américains à remonter la Mer Rouge jusqu'au canal de Suez...) Les troupes venant d'Asie Mineure et celles du général Rommel, parties de Tripolitaine (elles marquent un temps d'arrêt devant Tobrouk), se rencontreraient à Alexandrie. (Mais la conquête de l'Erythrée, qui est en train de s'achever, devrait donner à l'Angleterre des disponibilités suffisantes pour assurer la défense de l'Egypte sans préjudice des opérations dans les Balkans.) La campagne, une fois de plus, serait une campagne-éclair, car il faudrait que les Allemands pussent traverser l'Anatolie avant la saison des pluies, qui commencera dans un mois exactement.

Attendons...

PRISES DE CONTACT

Quant aux opérations de guerre, elles se poursuivent acharnées. La tactique allemande déjà appliquée en Pologne et en France et qui consiste à isoler et à détruire séparément les forces adverses vient de se révéler encore une fois très efficace.

Et dans la capitale du Reich, on répète que la Yougoslavie va capituler dimanche ou lundi. Les armées allemandes engagées de ce côté se jetteraient alors sur la Grèce méridionale et l'on voit déjà, dans la prochaine expédition contre le Péloponèse, une répétition de l'envahissement de l'Angleterre.

A cette heure, les troupes italiennes ont occupé la ville d'Ochrida, sur le bord oriental du lac Ochrida. La rencontre entre les colonnes de motocyclistes bersagliers et les troupes allemandes a eu lieu dans cette zone.

Autre jonction : les troupes allemandes avançant en Grèce septentrionale sont entrées en contact avec les forces britanniques. On déclare que les troupes britanniques seraient très bien armées, ce qui laisse prévoir que l'on assistera bientôt à la plus grande des rencontres entre les divisions blindées allemandes et britanniques depuis les combats dans le nord de la France et en Flandre. On confirme les premières informations annonçant que les contingents britanniques disposent d'une quantité considérable de tanks lourds et légers et d'une artillerie de tout calibre. Les ecadrilles de bombardiers sont aussi très nombreuses.

Comme les Anglais ont su profiter des expériences acquises sur le front occidental, on s'attend à Londres à de durs combats. D'autre part, les forces en présence seraient aujourd'hui mieux équilibrées...

En attendant, les Grecs poursuivent héroïquement la lutte et les divisions yougoslaves auraient commencé une contre-offensive de grande envergure au sud-ouest de la Yougoslavie. De violents combats seraient en cours dans la région de Prilep. Les forces yougoslaves seraient soutenues efficacement par les bombardiers de la R. A. F.

Et Belgrade « tiendrait » toujours...

* * *

Proclamation du roi de Grèce

—o—

Le roi George de Grèce a adressé au peuple grec la proclamation suivante :

Grecs, à l'heure où l'armée grecque écrit dans son sang la page la plus magnifique de l'histoire de notre pays, je me sens obligé d'exprimer avec émotion ma profonde gratitude pour votre attitude courageuse et virile, pour votre âme élevée et indomptable, pour votre courage incomparable, pour votre foi inébranlable en le caractère juste et sacré de notre lutte et pour votre croyance absolue en son heureuse issue. Mon peuple, montre-toi digne de mon armée ! Que ceux de l'arrière fassent honneur à ceux du front !

Grecs, avec de tels cœurs, avec une telle volonté de fer, avec une telle résolution, une telle endurance, une telle abnégation nous résisterons férocement aux myriades ennemies, aux machines ennemies et nous remplirons fidèlement notre devoir à l'égard de la patrie. Roi, armée et peuple, constituons ensemble une admirable unité nationale et que la résolution commune rend inébranlable ! A cette heure suprême de la grandeur de notre nation, tournons-nous pieusement vers le Dieu de la Grèce et la Sainte Vierge, vers les héros immortels des nombreuses générations grecques, vers ceux qui défendent avec leur vie l'honneur et la gloire de la Grèce éternelle. Que nos esprits demeurent là-bas où se déroule la défense épique du sol sacré de notre patrie. Vive l'armée grecque !

Nouvelles étrangères

Explosions dans des usines américaines

—o—

Deux importantes usines ont été ravagées vendredi, dit l'Associated Press, par des explosions. La première eut lieu dans la poudrerie de Belvédère (New-Jeésey), où deux ouvriers furent tués et un grand nombre blessés. En outre, une explosion est survenue dans les hauts fourneaux des aciéries Woodward, aux environs de Birmingham (Alabama). On ignore encore le nombre des victimes. Ces aciéries occupent 4000 ouvriers, dont 200 sont affectés aux hauts fourneaux. Leur production est de 500,000 tonnes de fer et d'acier par an.

—o—

Une loi espagnole pour la sécurité

—o—

Une loi pour la sécurité de l'Etat a été publiée à Madrid. C'est un véritable Code pénal comprenant 69 articles. Tous les délits prévus seront du ressort des tribunaux militaires.

D'une manière générale, tout acte portant d'une manière quelconque atteinte à la sécurité de l'Etat sera passible d'une peine allant de 20 ans de réclusion jusqu'à la peine de mort.

La provocation par la presse, la radio et le cinéma sera passible de 25 ans de réclusion.

Quiconque tentera de reformer ou de créer des Associations de front populaire sera puni de 5 à 10 ans de prison.

La suspension des services publics, la grève, l'arrêt du travail peuvent entraîner jusqu'à 3 ans de prison.

—o—

Les exécutions sommaires

La Cour d'assises de Sens, France, va rendre son arrêt au sujet d'une affaire au cours de laquelle, durant l'exode et en l'absence de toute police et de tout magistrat, cinq habitants de la commune de Brière-le-Sapel, près de Corbeille, ont été jugés de façon très expéditive et condamnés à mort. Un des malfaiteurs a été immédiatement exécuté.

On se rappelle que les assises de la Seine jugèrent de pareil faits et qu'un jugement d'acquittement fut rendu.

—o—

Le triste sort de Degrelle

Concernant le sort du chef des rexistes belges, Léon Degrelle, le « New-York Times » annonce :

Léon Degrelle, l'année dernière, lors de la déclaration de guerre en Belgique, fut arrêté et écroué dans la prison de Caen, en Normandie. Il porta plainte contre trois des gardiens de la prison, les accusant de l'avoir maltraité, de sorte qu'il a perdu en partie l'ouïe. Ces trois accusés seront maintenant entendus par le tribunal militaire allemand à Caen.

Nouvelles suisses

Assassinat ou accident ?

Des passants découvraient, au bord d'un chemin communal, conduisant de Toerishaus à Ueberstorf, Fribourg, un homme gisant sans connaissance et atteint de blessures graves. Il s'agissait de M. Samuel Mader, âgé de 65 ans, habitant dans un hameau de la commune d'Ueberstorf. Le malheureux fut transporté à son domicile, où il reçut les soins nécessaires, mais il mourut mardi matin. Comme il était dans le coma, il ne put indiquer la cause de ses blessures.

Une enquête a été ouverte par la préfecture de Tavel ; mais comme le malheureux avait été retrouvé sur territoire bernois, c'est la justice de Berne qui prit la suite des investigations. Une autopsie a été ordonnée.

Il est possible que M. Mader ait été renversé dans la nuit par un cycliste. L'hypothèse d'un accident d'automobile paraît exclue du fait que le chemin où il se trouvait ne permettait pas la circulation des voitures. On établit que, en quittant, le soir précédent, le café où il avait séjourné, il portait un billet de vingt francs, qui ne fut pas retrouvé. C'est ce qui pourrait faire croire à une agression suivie de vol. L'enquête se poursuit.

LE STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

Poignée de petits faits

✶ Le mercredi 23 avril, à 15 heures, en salle de la Justice de paix, Palais de Montbenon, à Lausanne, l'Office des faillites procédera à la vente aux enchères publiques, à tout prix, des journaux « Droit du Peuple » et « Travail » et des droits qui s'y rattachent. La parution de ces journaux est actuellement interdite.

✶ Selon les milieux autorisés de Tchoungking, de grandes quantités d'approvisionnements seraient arrivées en Chine, provenant de l'U. R. S. S. On y voit la preuve que les négociations soviéto-japonaises de Moscou n'affectent pas la politique d'aide de l'U. R. S. S. à la Chine.

✶ La grève des usines Ford de Rivière Rouge est réglée.

La plus grande partie de l'usine sera rouverte lundi. L'usine ferma par suite d'une grève huit jours auparavant. C'est la plus grande usine du monde. Elle emploie 86,000 personnes.

✶ L'exercice 1940 de Publicitas (Société anonyme suisse de Publicité) présente un bénéfice net de 231,361 fr. 35 (sans le solde reporté de 1939, de 95,768 fr. 40). Le Conseil d'administration propose de distribuer un dividende de 4 ½ % net, soit Fr. 9.— par action, comme l'année précédente.

✶ Au cours de travaux de terrassement à Istamboul, Turquie, on a découvert, dans un quartier de la ville, deux citernes jusqu'ici inconnues de l'époque byzantine. Etant donné qu'elles pourront abriter 300 personnes, elles seront utilisées comme abris antiaériens.

✶ Le parlement irakien, dans une réunion extraordinaire, a voté vendredi la destitution de la régence de l'émir Abdul Ilah et d'Elit Sherif Sharaf, membre aîné de la famille Hashimitem, régents du jeune roi jusqu'à sa majorité. Cette décision fut prise à l'unanimité.

✶ Le président Roosevelt a rouvert la Mer Rouge et le Golfe d'Aden aux navires américains.

✶ Le colonel Hans Lanz-Hüssy, ancien conseiller national, est mort vendredi à Thoune, à l'âge de 74 ans. Le défunt a été pendant de longues années président du Conseil municipal de Thoune et membre du Grand Conseil bernois.

✶ Un autobus est tombé dans un ravin, en essayant d'éviter une motocyclette, sur la route de Rabat, Maroc.

Trente passagers, parmi lesquels des soldats, ont été blessés. L'état du chauffeur et de plusieurs soldats est désespéré.

✶ Dans certains journaux de Paris, notamment dans « L'Oeuvre », les « Nouveaux temps » et « Paris-Soir », a commencé une nouvelle campagne contre le gouvernement de Vichy en corrélation avec

19 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

La broche de Manola

— M. Noviquez, venez vite. Manola est de retour.

Puis il entra dans le salon et fit allonger la jeune fille sur un divan.

Le châtelain et son chauffeur quittèrent en hâte la cuisine, dès qu'ils entendirent l'appel de Gilbert.

En voyant Manola assoupie, M. Noviquez eut un sursaut et devin blême.

— Approchez, dit le jeune homme, elle n'est pas malade, mais simplement très fatiguée.

L'industriel tomba aux pieds de sa fille et lui baisa les mains.

— Manola, mon trésor ! Nous t'avons retrouvée! on ne t'a pas fait de mal ? Où étais-tu ?

Gilbert s'approcha de Léonard :

— Faites préparer une infusion très chaude, ordonna-t-il. Apportez une pèlerine, Mademoiselle a l'air de grelotter.

Lorsqu'elle fut enveloppée dans un manteau et qu'elle eut absorbé quelques cuillerées de tilleul, Manola revint à son état normal. Ses joues se colorèrent. Une flamme illumina son regard. Elle redressa la tête et parla.

— Ça va mieux... je suis avec papa et Gilbert. Quelle bénédiction ! Que s'est-il passé depuis mon départ de Saint-Raphaël ? je l'ignore.

— Comment, interrompit Gilbert. Vous ne savez pas que vous avec été enlevée par le pseudo-vicomte ?

— Première nouvelle ! J'ai bu avec vous à la brasserie Royale. J'ai trouvé à mon orangeade un goût spécial d'amertume. Mais je n'ai rien osé vous dire. A peine aviez-vous tourné au coin de la rue pour vous rendre dans un garage, j'ai senti un lourd sommeil peser sur mes paupières. Mon cerveau s'engourdissait, j'allais tomber sur la table pour m'endormir.

« Au même instant, un inconnu m'a soulevée comme une plume et m'a déposée dans une automobile qui devait stationner à quelques mètres près de la terrasse. Je n'ai eu ni le temps, ni la force de résister ; je suis tombée comme une masse sur la banquette et l'auto a filé, tandis que je m'endormais.

— Qui avait versé un narcotique dans votre verre ? A quel moment ?

— Je n'ai ouvert les yeux qu'il y a une demi-heure. J'étais assise dans la prairie, au commencement de l'avenue, le dos appuyé contre le tronc d'un pommier. Quand avais-je été accompagnée à cet endroit et par qui ? Deuxième énigme ! Etes-vous certain, Gilbert, que l'inconnu qui m'a enlevée soit M. de Pierreville ?

— Je n'en ai pas été le témoin, mais lorsque j'eus constaté votre disparition un agent de police m'a renseigné : La demoiselle qui était avec vous vient de partir dans un torpédo vert aux phares argentés. Il y avait un monsieur blond portant de fines moustaches et le numéro de cette voiture finissait par M. 17.

— Aucun doute.

— On vous avait vu partir dans la direction de Fréjus. Nous nous sommes lancés immédiatement à votre poursuite, mais en vain, jamais nous n'avons aperçu la voiture du vicomte. Vous ne pouvez donc pas nous dire par où vous êtes passée ?

— Impossible !

— Ni le but de ce rapt ?

— Pas davantage !

M. Noviquez soupira.

— De plus en plus, nous nous enfonçons dans les ténèbres. Qu'en pensez-vous M. Gilbert ?

— Je suis extrêmement perplexe. Cette aventure me déroute. Dérober un bijou, cela se comprend ; mais endormir quatre jours plus tard la victime du vol, l'enlever par surprise et la ramener à la porte de son château après une randonnée de 150 kilomètres, cela devient inexplicable. Vraiment, nous avons à faire à un cambrioleur anormal... Ma tâche n'en sera que plus ardue.

— Et la victoire, plus éclatante, soupira Manola. Ne vous découragez pas Gilbert, j'ai confiance. fiance.

— Ce que je veux, reprit le jeune homme, c'est que vous vous reposiez. Permettez que je vous laisse. Ma tante doit être en souci. Couchez-vous. Oubliez cette équipée. Passez une bonne nuit. Demain matin, je viendrai prendre de vos nouvelles.

— Léonard est prêt, acheva M. Noviquez.

Gilbert prit congé du châtelain et de sa fille.

L'obscurité était profonde lorsqu'il quitta les « Tilleuls ». Durant le trajet, il se creusait la tête.

(A suivre.)

le développement des événements dans les Balkans. Ces journaux soulignent de nouveau la nécessité pour la France de collaborer avec l'ordre nouveau et accusent le gouvernement « d'attentisme ».

Nouvelles locales

La session de mai du Grand Conseil

Le Grand Conseil est convoqué pour le lundi 12 mai à 8 heures en session ordinaire de mai.

La liste des tractanda comporte les 24 objets que voici :

Nominations périodiques.
Gestion financière et administrative pour l'exercice 1940.
Rapport du Tribunal cantonal pour l'exercice 1940.
Rapport de la Banque cantonale pour l'exercice 1940.
Projet de loi sur le notariat.
Projet de décret concernant l'établissement de la Banque cantonale du Valais.
Règlement concernant l'engagement des fonctionnaires et employés de l'Etat du Valais.
Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention cantonale en faveur du projet d'irrigation des terrains de Ravaney, sur le territoire de la commune de Chamoson.
Projet de décret concernant l'assainissement de la plaine du Rhône, Rarogne-Niedergesteln-Hohtenn-Steg.
Projet de décret concernant la correction de la Sinièze, sur le territoire de la commune de Veyras.
Projet de décret concernant la correction des torrents de Fully.
Projet de décret concernant la correction de la Bonne Eau, sur le territoire de la commune de Randogne.
Projet de décret concernant la correction de la Salentze, sur le territoire de la commune de Saillon.
Projet de décret concernant la correction de la Rogneuse, sur le territoire de la commune de Massongex.
Projet de décret concernant la correction du torrent du Veillaz, sur le territoire de la commune de Saxon.
Projet de décret concernant la correction du Ganterbach, sur le territoire de la commune de Ried-Brigue.
Message concernant la demande d'un crédit supplémentaire pour la construction des casernes de Sion.
Message concernant le taux d'impôt des communes.
Message concernant les centimes additionnels pour l'assistance publique.
Message concernant l'arrêté du Conseil d'Etat rendu en exécution de l'arrêté fédéral du 11 février 1941 prévoyant des améliorations foncières extraordinaires en vue d'augmenter la production de denrées alimentaires.
Naturalisations.
Pétitions.
Recours en grâce.
Communications diverses.

Chasse et tétras

Le « Nouvelliste » a publié il y a quelque temps sous la signature « Un chasseur au nom de plusieurs » une correspondance relative à l'ouverture éventuelle dans notre canton, durant deux ou trois semaines comprises entre le 1er avril et le 31 mai, de la chasse au tétras, puisque l'article 8 de la loi fédérale sur la chasse dirait que peut être chassé le coq du grand et du petit tétras entre les deux dates précitées... « Les chasseurs, concluait notre correspondant, qui trouvent bien long le temps qui sépare la fermeture de la chasse le 15 novembre de l'ouverture en septembre de l'année suivante seraient tout heureux de ce petit intermède et la caisse de l'Etat y trouverait également son compte même en n'imposant qu'un prix modique pour ce permis spécial... »

Cette suggestion n'a pas passé inaperçue et notre correspondant comme ses camarades chasseurs valaisans seront sans doute heureux de connaître les réflexions et commentaires pertinents et amicalement spirituels qu'elle a inspirés à un collaborateur spécialisé de la « Tribune de Genève » :

« Que des chasseurs, écrit donc notre confrère, souhaitent de voir interrompre la longue trêve de dix mois qui leur est imposée, rien de plus naturel, puisque la loi fédérale le permet... et que ce « petit intermède » présenterait en outre cet avantage de faire entrer quelques pistoles dans la caisse de l'Etat. Mais c'est l'Etat valaisan lui-même qui se trouverait empêché par ladite loi fédérale de donner satisfaction à cette demande d'apparence bien bénigne. En effet, tout à son enthousiasme de novateur, le chasseur plaidant au nom d'autres disciples de Diane n'a pas lu avec une suffisante attention le titre du chapitre auquel il a emprunté l'article 8 autorisant la chasse aux mâles du grand et du petit tétras du 1er avril au 31 mai. S'il avait bien lu, il aurait constaté qu'il s'intitule : « c) Périodes de chasse dans les régions où la chasse est affermée ». Or, nous n'allons pas faire à ce chasseur valaisan l'injure de croire qu'il s'imagine être dans un canton pratiquant l'affermage des chasses communales... ou bien nous aurions tout ignoré de l'adoption par le Valais de ce régime, adoption qui aurait pourtant fait quelque bruit ! Si donc le Valais a conservé le régime de la chasse banale, il lui est matériellement impossible d'invoquer en sa faveur une disposition de la loi fédérale qui ne lui est pas applicable.

Aux « à-côté » maintenant. Il était bien inutile de faire état de la facilité avec laquelle des poules des tétras adoptent un nouveau coq en cas de disparition du premier ; elle est de règle chez les oiseaux polygames... et même chez ceux qui ne le sont pas. Et si l'existence des tétras est menacée, ce n'est certes pas par la pénurie des mâles, mais bien par leur trop fréquente surabondance, qui est cause de la stricte protection accordée aux poules par la loi fédérale.

Quant aux diverses manières de chasser ces gibiers, telles que les décrit cet inattentif liseur : « au chien d'arrêt » (au printemps ?) « par l'imitation de l'appel des poules ou du cri de guerre des coqs » et cela « à l'aube ou juste avant le crépuscule », elles sont autant d'innovations... d'une douteuse efficacité... »

Les bouillies arsenicales sont des poisons violents

1. Les composés arsenicaux sont des **poisons violents** qui, absorbés dans le tube digestif, provoquent la **mort.**

Ils doivent, par conséquent, être manipulés avec **la plus grande prudence.**

2. Leur usage est **absolument interdit,** sous peine des responsabilités et des sanctions légales, sur des plantes ou parties de plantes destinées à la consommation prochaine ou abritant des cultures ayant cette même destination (fraises, légumes, fourrages).

3. Ne jamais sulfater avec des produits arsenicaux contre le vent.

Se laver soigneusement le visage et les mains après le travail et, en tout cas, avant de manger.

Ne jamais fumer pendant le travail.

Rincer les bidons ayant contenu des arséniates avec de l'eau et reverser celle-ci dans la bouillie.

Après emploi, nettoyer à fond les instruments ayant contenu les sels d'arsenic, enfouir profondément les résidus et eaux de lavage dans le sol.

Il est **interdit, de façon absolue,** de verser les résidus dans les ruisseaux, sources, fontaines ou eaux courantes quelconques.

5. Les composés arsenicaux doivent être tenus sous clef et le détenteur de ces produits est responsable de tout accident qui pourrait résulter d'une négligence quelconque sous ce rapport.

6. Les patrons sont tenus d'informer leur personnel des prescriptions concernant l'emploi des produits arsenicaux et ils sont tenus de vérifier que celles-ci sont observées.

7. Les personnes autorisées à vendre des produits arsenicaux pour l'agriculture ne peuvent le faire qu'à des personnes majeures et après les avoir, de leur côté, également exactement renseignées sur les précautions indiquées ci-haut.

Les acheteurs devront signer une déclaration attestant que tel a bien été le cas.

Département de l'Intérieur
du canton du Valais.

Les rations de denrées alimentaires pour le mois de mai

La réduction qu'on a fait subir aux rations de denrées alimentaires pour le mois d'avril a été maintenue pour le mois de mai eu égard aux difficultés d'importation et à la possibilité pour le consommateur de se procurer des produits indigènes en plus grandes quantités que durant la mauvaise saison. Au total, les quantités auxquelles la carte donnera droit seront les mêmes qu'en avril avec cette différence que la ration de 100 grammes de graisse sera répartie par moitié sur le coupon graisse-huile et sur le coupon beurre-graisse. De ce fait, la ration d'huile sera portée à 1,5 décilitre, au lieu de 1 décilitre en avril et la ration de beurre ou de graisse à 250 gr. au lieu de 200 gr. Ainsi, le coupon « graisse » ne figurera plus sur la carte. Le coupon de beurre donne droit à 300 gr. comme précédemment. Les autres rations restent sans changement (sucre 750 gr. ; riz 250 gr. ; pâtes alimentaires 500 gr. ; légumineuses 250 grammes ; riz ou avoine et orge 250 grammes, farine 500 gr.).

La carte d'enfant donne droit de nouveau à une ration entière de sucre, de farine et de beurre, ainsi qu'à une ration double de riz-avoine-orge.

La carte de mai contiendra cinq coupons en blanc, dont la validité pourra être fixée ultérieurement au cas où la situation permettrait une attribution spéciale.

Comment partager les grands semenceaux de pommes de terre ?

Pour augmenter la culture des pommes de terre ce printemps, il faut utiliser toutes les réserves susceptibles de servir de semences, et notamment les semenceaux dits « auxiliaires ». On entend par là des pommes de terre de table d'une variété productive et résistante, telles que **Ackersegen et Voran.** Toutefois, comme leurs tubercules sont très grands, il serait peu avantageux de les planter tels quels. C'est pourquoi il est recommandable de les couper en deux ou en quatre, selon la grosseur. Ce faisant, il importe de bien répartir les yeux entre les différents quartiers (voir l'illustration) et de couper les tubercules dans le sens de la longueur. D'autre part, on a fait l'expérience qu'il vaut mieux couper les pommes de terre quelque temps avant de les planter. On ne séparera pas complètement les différentes parties, mais veillera à ce qu'elles restent attachées du côté de l'ombilic ou de la base du tubercule. En les entreposant soigneusement dans les harasses, les surfaces reprennent contact, durcissent et se recouvrent de liège. En même temps on évite une trop grande évaporation. C'est seulement au moment de les planter que les différents morceaux seront séparés. Ensuite on procède comme pour des pommes de terre entières, en prenant soin de placer la tranche contre en bas.

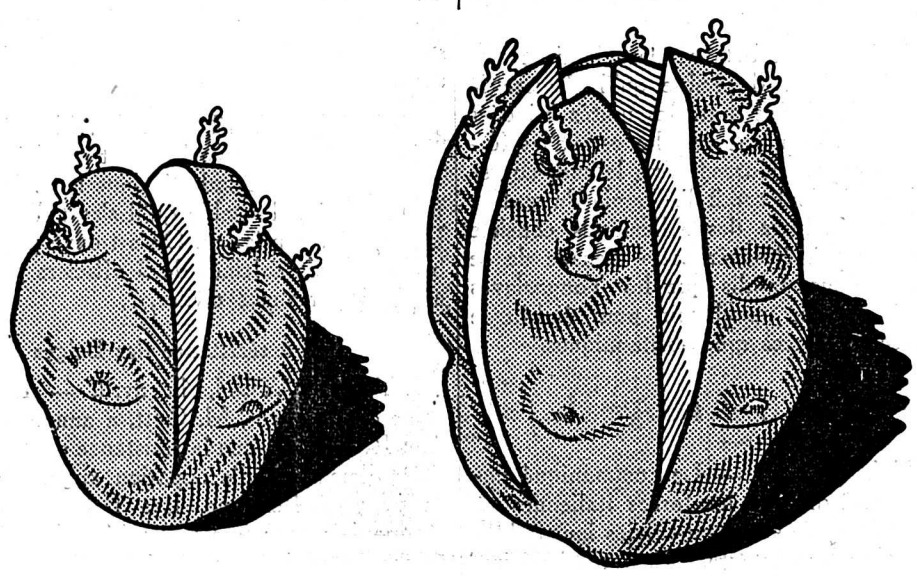

Un beau film

Un grand admirateur de la nature doublé des qualités d'un photographe habile et expérimenté, M. **Schocher,** de Pontresina, vient de monter un nouveau film avec couleurs et musique.

Ce film a eu un immense succès dans la ville fédérale où il a été tourné récemment. Il magnifie de la manière la plus heureuse les beautés de notre pays et notamment de nos Alpes : de majestueuses montagnes, des glaciers imposants, notre flore riche et variée et notre faune si sympathique défileront tour à tour sur l'écran.

La Ligue valaisanne pour la protection des animaux a eu le bonheur d'obtenir de M. Schocher une série de 14 séances qui auront lieu dans plusieurs localités du Valais aux dates ci-après :

Brigue, le 15 avril.
Viège le 16 avril.
Sierre le 17 avril.
Sion le 18 avril.
Martigny le 19 avril.
St-Maurice le 20 avril.
Monthey le 21 avril.

Dans chaque localité, il y aura une **séance gratuite à 14 h. 15 pour les écoliers des localités précitées et de leurs environs et une pour le public à 20 h. 30 avec entrée à 50 centimes.**

Le Comité de la Ligue valaisanne
pour la protection des animaux.

Un aide postal valaisan faussement accusé

La buraliste postale et son mari arrêtés

Nous avons déjà parlé de la singulière affaire de violation du secret postal découverte à Dardagny, Genève.

Rappelons brièvement les faits. En l'absence de son mari, mobilisé, Mme Daphné Rigert, née en 1908, Tessinoise d'origine, buraliste auxiliaire, avait ouvert de nombreuses lettres et paquets adressés à des habitants de Dardagny-Russin. Des plaintes parvinrent à la direction du Ier arrondissement postal et une enquête fut ouverte. Interrogée par ses chefs, Mme Daphné Rigert n'hésita pas à accuser un aide postal occasionnel, le jeune Roger Maret, âgé de 18 ans, Valaisan, attaché au bureau de Dardagny. Ce dernier protesta énergiquement de son innocence, qui, du reste, devait être entièrement établie par la suite. Saisi de ces faits, le ministère public fédéral ouvrit une information pénale et délégua ses fonctions à M. Livron, juge d'instruction. De nombreux témoins furent entendus et un transport sur place eut lieu. Dans l'esprit du juge informateur, la culpabilité de la buraliste ne faisait aucun doute, mais les preuves certaines manquaient encore.

Or, l'affaire vient de rebondir et un véritable coup de théâtre s'est produit.

Radio-Programme

SOTTENS. — *Lundi 14 avril.* — 7 h. 10 Un disque. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Quelques disques. 11 h. Emission commune. 12 h. Musique légère. 12 h. 30 Concert. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Suite du concert. 15 h. Reportage sportif. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses.. 18 h. 05 Quintette Radio-Genève. 18 h. 35 Petit enfant deviendra grand. 18 h. 50 Les plus belles Sonates de Mozart pour piano et violon. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Récital de chant. 19 h. 50 « Le portail de glace ». 20 h. 50 Pour les Suisses à l'étranger. 21 h. 45 Informations.

SOTTENS. — *Mardi 15 avril.* 7 h. 10 La diane. 7 h. 15 Informations. 7 h. 25 Concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 30 Musique légère. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Un tour de chant. 13 h. 10 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 17 h. Emission commune. 18 h. Communications diverses. 18 h. 05 Radiojeunesse. 18 h. 25 Rythmes. 18 h. 40 Voix universitaires. 18 h. 50 Récital de piano. 19 h. 10 Marian Anderson. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Echos d'ici et d'ailleurs. 20 h. Trente Secondes d'Amour. 21 h. 45 Informations.

St-Maurice - Mise à l'enquête publique

La Municipalité de St-Maurice soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de bâtir, déposée par M. Camille Barman, facteur retraité, à Monthey, pour la transformation de la partie supérieure de l'immeuble qu'il possède à la Grand'Rue.

Les observations éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être faites par écrit, dans les 10 jours, au greffe municipal, où les plans peuvent être consultés.

St-Maurice, le 13 avril 1941.

Administration communale.

St-Maurice - Avis

La Commune de St-Maurice met au concours entre les Maisons spécialisées, les travaux suivants nécessaires à la construction de l'Abri de D. A. P.

a) Installations électriques,
b) Installation de téléphones,
c) Portes métalliques.

Les renseignements sont fournis aux intéressés par l'architecte Zimmermann à St-Maurice, auquel les offres devront parvenir pour le 19 avril courant, à 12 heures.

Pour tous les goûts, Pour toutes les bourses,
et toujours le meuble chic et de qualité

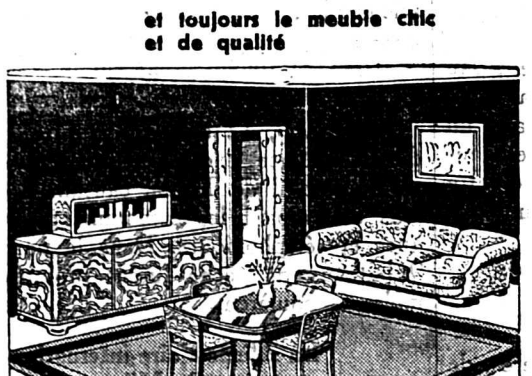

A. Gertschen Fils
Fabrique de meubles
NATERS — BRIGUE
Tél. 55 Demandez nos prospectus Tél. 55

Ed. Marclay
Dentiste
MONTHEY
absent

On cherche
apprenti
pour l'atelier mécanique de tournage sur bois. — Paul Rapaz et Fils, Bex.

Varices
Bas 1re qualité avec ou sans caoutchouc. Bas prix. Envois à choix. Rt. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.

Abonnez-vous au Nouvelliste

Employez contre le
goitre
gros cou, glandes
notre friction antigoitreuse
STRUMASAN
Prix du demi-flacon 3 francs
Prix du flacon 5 francs
Expédition discrète par la
Pharmacie du Jura Bienne

Paul Gaspoz
Horlogerie
Sion

La clé du Succès
TOUTES vos ANNONCES
petites et grandes dans le
Nouvelliste Valaisan
ST-MAURICE
Tél. 2.08

Chargé de reprendre l'enquête sur plusieurs points, l'inspecteur de la sûreté Dreher acquit, cette fois-ci, la preuve que, non seulement la buraliste était coupable d'avoir violé le secret postal, mais que son mari, Eugène Rigert, né en 1899, Genevois, avait fréquemment intercepté de nombreux envois d'argent. Dans plusieurs cas, les destinataires durent attendre plus de quinze jours avant d'encaisser le mandat qui leur était adressé. Les sommes retenues indûment atteignent 1200 francs.

L'administration postale suspendit, cette fois-ci, les buralistes de Dardagny de leurs fonctions et, vendredi matin, les inspecteurs de la sûreté Hainard et Dreher procédaient à l'arrestation du couple, mis sous mandat d'arrêt par M. Livron, juge d'instruction.

Arrêtés en ville, Eugène Rigert et sa femme ont été immédiatement écroués à la prison de Saint-Antoine. Ils seront poursuivis en vertu de la loi fédérale sur le service des postes du 2 octobre 1926, article 57, qui punit de l'emprisonnement ceux qui violent le secret postal et interceptent des envois d'argent.

Appel à l'entr'aide

Malgré les soucis de l'heure présente, Pro Infirmis renouvelle son appel au peuple suisse en faveur des déficients physiques et mentaux. En effet, beaucoup d'infirmes ont besoin d'un appui aujourd'hui plus que jamais. Mais surtout, Pro Infirmis vous invite à un geste de sympathie et de fraternité en ces temps de haine et de destruction. Pour beaucoup d'entre vous, un don est aujourd'hui un réel sacrifice, mais il sera un témoignage d'autant plus éclatant de la volonté d'entr'aide de notre population. Prouvez-là une fois de plus en faveur des infirmes à l'occasion de la vente de cartes de Pro Infirmis.

Compte de chèques dans chaque canton.

Bibliographie

L'ILLUSTRE

Le numéro de Pâques de l'« Illustré » (10 avril) reflète, hélas ! la dureté des temps que nous vivons : guerre en Yougoslavie, guerre en Grèce, guerre en Méditerranée, guerre en Afrique... Relevons d'autre part un intéressant reportage sur les trois Somalies, une page de personnalités du jour et une autre, consacrée au « Printemps parisien ». Puis un reportage de Kettel sur l'antique offrande du lundi de Pâques à Ferden (Valais), une tête de Christ de L. Richier († à Genève en 1567), de vivantes photos de nos chiens militaires, le mécanisme du financement de notre mobilisation de guerre, diverses actualités de chez nous, la page gaie et les conseils de l'« Illustré » (en couleurs).

L'ECHO ILLUSTRE

No du 12 avril : Les souffrances de ce temps et la Joie pascale, article de fond. — Le Troisième Jour, nouvelle chinoise pour Pâques. — Un article illustré sur « Le Peintre de Lugano », Bernardino Luini. — Deux poèmes pour la Résurrection. — Six petits Français chez nous, reportage illustré. — La page des enfants. — Les pages de la femme, et les patrons gratuits. — Les actualités illustrées : La commémoration de la bataille de Naefels. — Le nouvel hôpital de Coire. — La collaboration anglo-américaine. — La guerre dans les Balkans et en Afrique.

LA PATRIE SUISSE

No du 12 avril : La Véronique et le Cyrénéen, récit par J.-H. Meille, illustré de magnifiques photographies. — Le portail central de la cathédrale de Berne, par Jean Marteau. — Ski de printemps, reportage par Paul Schnaidt, instructeur suisse de ski. — Une bonne paire de chaussures, récit inédit par Martine Gay. — Une course aux œufs dans la neige, reportage. — Toutes les actualités suisses et étrangères. — La page des sports.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

Numéro du 12 avril : Un article d'Hélène Cingria, illustré de splendides photographies : La résurrection du Christ. — Le salon de grand'maman, nouvelle inédite par Pernette Chaponnière. — Pour orner votre home : Comment faire soi-même des fleurs décoratives. Les cloches de Pâques, récit inédit. — En pages de mode : Joyeuses Pâques La vogue des carreaux. Petits et grands sont habillés par maman. Utilisez vos vieilles choses pour en faire de neuves. Voici bientôt la saison des bains.

« CURIEUX »

No du 11 avril : Chronique de la guerre : Les Allemands sur la mer Egée. — Les échecs et les succès britanniques en Afrique, par Eddy Bauer. — Comment la situation se présentait à la veille des hostilités dans les Balkans. — Le beau temps et l'art de le prévoir considéré comme une science militaire. — Pour Pâques : Un conte d'Aina Mayö : La malédiction du Troll. — Un récit de la guerre de Finlande : La communion des soldats, par Sten Selander. — Une page sur la poésie en Suisse romande : Le livre de M. Arthur Piaget sur Oton de Grandson, par Charles-Albert Cingria. — Deux poèmes par Robert-Tissot. — Les échos de la vie romande et les chroniques d'actualité de « Curieux ».

RADIO-ACTUALITES

No du 11 avril. — La guerre dans les Balkans et en Afrique. — En Suisse. — La guerre navale. — Echos de printemps. — Le nouveau Micro-Magazine. — Rêve pascal. — Pages de la femme et des enfants. — Les belles heures. — Feuilleton. — Mots croisés. — Programmes détaillés de Suisse et de l'étranger, etc., etc.

NICOLAY Lucien, agent d'affaires
Tél. 6.14.28
MARTIGNY
Encaissements de vieilles créances
Affaires immobilières

IMPRIMERIE RHODANIQUE — ST-MAURICE

Le déroulement des guerres

Les raids d'avions et les destructions

Que de bateaux anéantis !

Un formidable raid sur le Pirée

ATHENES, 12 avril. — Communiqué officiel du ministère de la sécurité publique : L'aviation allemande a attaqué par 16 vagues successives la région du Pyrée. Le raid dura 4 heures. Les avions lancèrent des bombes en divers endroits. Deux petits incendies se déclarèrent, qui furent immédiatement éteints. Quelques avions attaquèrent à la mitrailleuse des batteries de projecteurs et d'autres moyens de défense anti-aérienne sans aucun résultat. D'autres avions en piqué attaquèrent à la distance d'un mille et demi de Glydada un petit navire. Les naufragés furent recueillis par nous et sauvés. Deux avions allemands touchés par notre artillerie anti-aérienne s'écrasèrent en flammes. On a des raisons de croire qu'un troisième fut abattu et tomba dans la mer. Une bombe éclata à Corinthe sans causer ni victime ni dégât.

Les forces grecques qui capitulèrent

ATHENES, 12 avril. — L'Agence d'Athènes déclare que la nouvelle selon laquelle les forces helléniques qui furent coupées et capitulèrent à l'est de Vardar et Axios dépossent 80 mille hommes, comporte une forte dose d'exagération. Les forces grecques de cette région étaient loin d'atteindre ce nombre et en outre plusieurs milliers d'hommes purent être libérés.

Un navire-hôpital bombardé

ATHENES, 12 avril. (Reuter). — On annonce officiellement que le navire-hôpital grec « Attik » a été bombardé et coulé par l'ennemi.

L'avance hongroise

BUDAPEST, 12 avril. — Le chef de l'Etat-Major général de l'amée hongroise a communiqué le 12 avril, à 15 heures : Tout le long de la frontière ennemie nos troupes ont rompu la ceinture fortifiée et occupé jusqu'à midi dans le triangle de Baranya la localité de Darda ainsi que dans le territoire entre le Danube et la Tisza la ville de Zombor et de Subotika. Notre avance se poursuit.

Le contact s'établira-t-il ?

LONDRES, 12 avril (United Press.) — Les cerles militaires londoniens suivent avec la plus grande attention la contre-offensive yougoslave dans le sud, annoncée hier soir.

Selon les dernières informations, le commandement yougoslave aurait lancé des divisions fraîches dans la bataille, à laquelle prendraient part un grand nombre d'escadrilles de la Royal Air Force.

Les principaux combats se dérouleraient au sud-ouest de Prilep. Il semble qu'il s'agisse là d'une course de vitesse entre les unités blindées allemandes qui s'avancent vers l'ouest et les forces yougoslaves qui poussent vers le sud, course dont l'enjeu principal serait l'Albanie du sud.

La tâche principale des Allemands consiste pour le moment à éloigner cette menace de ce secteur balkanique, tandis que les Yougoslaves cherchent à s'ouvrir un chemin pour établir le contact avec les forces gréco-britanniques.

La retraite d'Abyssinie

NAIROBI, 12 avril. — Le communiqué publié aujourd'hui dit que les forces italiennes en retraite en Abyssinie sont poursuivies inexorablement dans tous les secteurs. Les patrouilles impériales ont été en contact avec les arrière-gardes ennemies et de nombreux prisonniers ont été faits et des approvisionnements ont été pris. Dans toutes les régions les forces des partisans sont grossies par de nombreux Ethiopiens désireux de libérer leur pays de ses anciens conquérants.

Un communiqué de l'aviation annonce : Au cours d'un raid sur l'aérodrome Sciasiamonna l'aviation sud-africaine a porté à l'adversaire un nouveau coup. Cinq avions ennemis furent repérés sur une piste d'atterrissage. Quatre d'entre eux furent complètement carbonisés et un cinquième endommagé.

La consommation du lait en Angleterre

LONDRRES, 12 avril. — Le ministère de l'alimentation a ordonné que sauf en Irlande du nord la consommation du lait ne devait plus excéder les 6/7mes de la production actuelle. Cette ordonnance entre en vigueur demain. Son objet n'est pas de rationner le lait mais de créer des réserves en augmentant la fabrication du fromage et du lait condensé pour l'hiver prochain.

Nombreux bateaux coulés

LONDRES, 12 avril. — Le service d'information du ministère de l'air déclare : Un bateau ravitailleur ennemi de 500 tonnes, après avoir été attaqué par un bombardier du service côtier britannique a coulé. On vit l'équipage prendre place dans des embarcations. Le bombardier repéra le bateau par mauvais temps. Il vola très bas et lâcha une bombe en s'éloignant juste à temps pour être hors de portée de l'effet du bombardement.

LONDRES, 12 avril. — Le ministère de l'air communique : Durant les heures diurnes de hier l'aviation du service de bombardement chercha les navires ennemis effectuant une patrouille offensive sur une grosse étendue de la Mer du Nord. Des attaques à basse altitude furent faites sur trois vaisseaux d'une patrouille ennemie. D'autres appareils du service de bombardement bombardèrent avec succès des bâtiments fortifiés sur la côte septentionale de l'île de Frise.

De ces opérations un avion du service de bombardement n'est pas revenu.

Un avion du service côtier attaqua à la bombe un bateau ravitailleur ennemi au large de la côte méridionale de Norvège et le laissa en train de couler et abandonné par son équipage.

BERLIN, 12 avril. (D. N. B.) — La nuit dernière des avions de combat allemands attaquèrent à nouveau la rade de Salamine et le port du Pirée. Au cours de cette attaque, un navire marchand, 5 à 6 mille tonnes, et six autres furent gravement endommagés. On peut estimer que d'autre navires ont été détruits. Une usine électrique et un moulin furent anéantis et les installations du port arrachées. Un chasseur ennemi fut abattu au cours de ces attaques.

Malte bombardée

BERLIN, 12 avril. (D. N. B.) — Les bombardiers allemands en piqué ont effectué la nuit dernière une attaque sur Malte. L'aérodrome de La Valette reçut plusieurs coups directs. Après de violentes explosions de rouges colonnes de feu s'élevèrent des bâtiments.

Destruction de bombardiers

LONDRES, 12 avril. (Reuter). — Trois bombardiers ennemis ont été détruits la nuit dernière au-dessus de la Grande-Bretagne, deux par les chasseurs britanniques et un par la D. C. A. D'autres avions ont été interceptés par les chasseurs de la R. A. F., mais on n'est pas fixé sur leur sort.

en Roumanie
Chute d'un avion yougoslave
9 tués

BUCAREST, 12 avril. (D. N. B.) — Un avion militaire yougoslave est tombé hier dans la commune de Gandesti, dans la région pétrolifère roumain. Il semble qu'il s'agit d'un accident. La machine a pris feu. On a trouvé parmi les débris les corps calcinés de 3 officiers yougoslaves et de 6 personnes civiles.

La résistance des Belges

WASHINGTON, 12 avril. — Le ministre belge des finances, M. Gutt, a annoncé au président RRoosevelt que la résistance contre les autorités allemandes d'occupation augmente de jour en jour en Belgique. Les Belges assisteraient chaque fois avec joie aux raids effectués par les avions britanniques, malgré les dégâts qu'ils causent. M. Gutt cherche en ce moment à obtenir 260 millions de dollars des Etats-Unis à prélever sur les crédits français gelés comme compensation pour les biens belges qui se trouvaient en France et qui auraient été remis aux autorités allemandes.

Un violent orage sur le Détroit de Gibraltar

MADRID, 12 avril. (Stefani). — Un orage d'une violence exceptionnelle s'est déclenché sur le littoral de Tarifa, causant de sérieux dégâts et coupant les communications télégraphiques et téléphoniques. Dans le port de Tarifa, 9 bateaux de pêche furent projetés contre les môles et coulèrent.

La 22ème Foire internationale de Milan

MILAN, 12 avril. (Ag.) — Aujourd'hui, en présence du ministre des communications, M. Host-Venturi, a été inaugurée la 22ème Foire internationale de Milan. 4522 exposants italiens et 976 étrangers participent à cette foire. La superficie totale des terrains ocupés par la Foire est d'environ 100,000 mètres carrés.

Les fêtes de Pâques à St-Pierre de Rome

ROME, 12 avril. (Ag.) — Le programme de la cérémonie des fêtes de Pâques en la basilique de St-Pierre a été modifié : Le Pape ne participera pas à l'Office solennel pontifical en la basilique, comme il le faisait habituellement depuis de longues années. Le message papal à la radio ne sera donc pas lu à la fin de la cérémonie en la basilique : Pie XII parlera au monde, par la voie des ondes, de sa bibliothèque privée. L'absence du Souverain Pontife doit être mise en corrélation avec la situation actuelle de l'Europe et du monde. Pie XII a exprimé le désir que le faste de la cérémonie de Pâques soit limité. La tristesse des temps actuels pour l'humanité ne s'harmonise pas avec la fête de joie qui constitue le caractère principal de la Pâque de résurrection. De ce fait, le message papal sera très bref et Pie XII le lira dans la solitude de sa bibliothèque privée après s'être recueilli en prières.

En ne participant pas à la cérémonie solennelle du jour de Pâques, qui a un caractère exclusivement religieux, le Pape pourra dans son bref message faire allusion à quelques problèmes pratiques : le traitement des prisonniers, les conditions des populations civiles exposées aux bombardements aériens et l'usage des moyens chimiques dans la guerre.

Après la lecture du message, le Pape donnera la bénédiction « urbi et orbi ».

Hier, le Souverain Pontife a participé à la cérémonie solennelle du Vendredi-Saint. Selon le rite, le Pape, après avoir écouté le sermon sur la passion du Christ, a déposé tous les insignes de sa haute dignité sacerdotale et, à pieds nus, s'est approché de la Croix et l'a baisée. A la cérémonie, assistaient les hauts dignitaires de la Cour pontificale et les membres diplomatiques des nations représentées auprès du Saint-Siège.

Des cours de ravitaillement pour les autorités

BERNE, 12 avril. (Ag.) — Pour renseigner les autorités cantonales et communales en Suisse romande, et notamment leurs offices chargés du ravitaillement du pays, l'Institut Suisse de Cours Administratif organise, d'entente avec le Département fédéral de l'économie publique, les lundi et mardi 5 et 6 mai, au Kursaal de Montreux, une série de conférences avec discussions ayant pour objet, d'une part, l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires et effets d'habillements ainsi qu'en matières premières, combustible et carburants, et d'autre part, l'affectation de la main-d'œuvre. Les rapporteurs ont été choisis parmi les personnalités dirigeantes spécialistes en la matière, qui, par leur expérience et leur activité professionnelle, sont à même de fournir des explications et directives particulièrement utiles et précieuses.

Quoique ce cours soit destiné aux membree des autorités constituées et aux agents des administrations fédérales, cantonales et communales, d'autres citoyens suisses qui, à titre privé, s'intéressent aux problèmes traités, pourront sur leur désir, également être admis comme auditeurs, pour autant que la place disponible le permette. Les inscriptions doivent avoir lieu auprès du secrétariat de l'Institut Suisse de cours d'administration à St-Gall, Noggerstrasse 20, au plus tard avant le 23 avril prochain. Le dit secrétariat donnera sur demande tout renseignement complémentaire.

La revision des décorations

VICHY, 12 avril. — En exécution d'une décision prise en octobre dernier, la Croix de guerre précédemment instituée est supprimée et une nouvelle croix pour la guerre 1939-40 créée ce qui entraîne une revision de toutes les attributions de la Croix de guerre faites pendant la guerre 1939-40. Cette décision a été prise en raison du fait que la Croix de guerre a été souvent décernée dans des circonstances qui rendirent parfois impossible de juger en toute connaissance de cause la valeur des propositions formulées.

†

Madame Veuve **Euphémie EPINEY-MONNET,** ses enfants et petits-enfants, à Ayer, ainsi que les familles parentes et alliées, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
et vous vous lèverez le matin *plus dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.